

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 juillet 2025

L'an 2025 et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 juillet 2025.

Date de la convocation : 9 juillet 2025

Date d'affichage : 9 juillet 2025

Délibération N° 17-07-2025 / N°147

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michehl Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 89

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Patrick Dekeyser, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Pascal Mestan, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Olivier Gallet, Damien Bricout.

Absents ayant donné procuration : Sébastien Bertout procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville procuration à Philippe Duez, Michel Petit procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier procuration à Jean-Marie Dufay, Pierre Cuvillier procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Romuald Delattre procuration à Freddy Balavoine, Nicolas Capron procuration à Stéphane Gomès, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Gérard Nicolle procuration à Michel Seroux, Roland Descamps procuration à Hugues Legoux, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme procuration à Jacques Thellier, Louis Lambert procuration à Maurice Soyez.

Secrétaire de séance : Michel ACCART

Titre de la délibération : Transport à la demande : Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2025

Vu la délibération N°14-12-2023 / N°207 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2023, portant sur l'adhésion de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités.

Vu la délibération N°11-04-2024 / N°77 de souscrire au lancement d'un marché mutualisé de transport à la demande par la centrale d'achat du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités.

Vu la délibération N°22-08-2024 / N° 141 permettant la relance du marché du marché de transport à la demande par le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités avec la création d'un lot spécifique à la Communauté de communes.

Vu la délibération N° 22-05-2025/ N°101 qui modifie le montant initialement prévu pour le Transport à la demande.

Vu le dispositif Fonds vert 2025 et notamment de l'axe 3 « Développement des mobilités durables en zones rurales » permettant le financement du service de transport à la demande via le volet 2 « Création d'un service de mobilité de proximité. »

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes s'est engagée à allouer, un montant maximum de 98 261,40 € HT par an pour la mise en service du TAD sur notre territoire. Les marchés sont conclus pour une durée de 2 an renouvelable une fois de la même durée.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes pourrait bénéficier d'un financement à hauteur de 50% des dépenses pour la mise en place du service de transport à la demande au titre de la deuxième année, suivant le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montant H.T.	Ressources prévisionnelles	Montant H.T.	Taux
Services de Transport à la Demande	98 261,40 €	Fonds vert TAD	49 130,70 €	50%
		Sous-total	49 130,70 €	50%
		Fonds Propres	49 130,70 €	50%
TOTAL DEPENSES	98 261,40 €	TOTAL RESSOURCES	98 261,40 €	100%

Vu l'avis favorable des membres du Bureau Communautaire en date du 9 juillet 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à:

- déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais au titre du dispositif « Fonds vert 2025-Développement des mobilités durables en zones rurales »,
- signer tout document nécessaire à son exécution et son règlement.

Le Président




Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/07/2025 et publication ou notification du 24/07/2025


